

Lundi 8 Février 2021

Première réunion de travail de la commission « forêts et chemins »

Sont présents : Ghislaine Gelmetti (Malons village), Michèle Freceon (La Boissière), Catherine Delforge (Vezolles), Serge Grimm (Cessénades), Raymond Geslot (Elze), Jean-Marc Arzilier (Bournaves), Patrick Auquière (Elze), et Pierre Rousseau (Elze)

Sont excusés : Michel Rousseau (Elze), Michèle Allard (Pialouzet G), Marc Bres (Le Pradal)

Patrick expose le but de cette réunion :

Évoquer les différents sujets sur lesquels la commission veut travailler et de quelle façon.

Premier sujet : les forêts.

Ghislaine : Elle pensait que cela se limiterait à la gestion des biens communaux.

Pat : Pas seulement, mais on ne peut rien imposer à l'ONF ou au privé, seulement discuter et sensibiliser.

Catherine : Elle évoque le PLU comme levier d'action, une charte communale forestière pourrait permettre aussi d'agir.

Pat : Donner des conseils aux privés pour la gestion de leurs forêts ou l'entretien de leurs châtaigneraies. Pourquoi pas les aider à trouver des moyens (financiers et techniques...)

Une châtaigneraie est un verger (et pas une forêt) bien qu'elle fasse partie de l'espace forestier.

Raymond : Il possède et entretient une châtaigneraie. On pourrait regrouper les propriétaires de châtaigneraies pour agir ensemble (lutte contre le cynips, greffe ...)

Jean-Marc : Des journées de formation sur des sujets précis : les maladies du châtaignier, la taille des arbres, les taillis forestiers ... Il donne les chiffres des surfaces forestières (80% de la commune sont boisés, répartis entre privés, forêt domaniale et parcelles communales). Il indique qu'il existe des forêts boisées en pin Laricio, seul ou mélangé, et attire notre attention sur la valeur de ces bois. Il pointe le manque de possibilités de stockage du bois, ce qui limite les opportunités d'exploitation.

Michèle : Elle propose que nous travaillions d'abord sur la connaissance des forêts : les essences, les écosystèmes ...

Catherine : Elle propose un inventaire des forêts, ainsi que des espaces ouverts (dont les équilibres sont à penser en relation avec les forêts).

Pat : Il propose également un inventaire précis et détaillé des parcelles de bois communales (essences, localisation, accès et ensuite les orientations de gestion)

Catherine : Elle suit une formation en ligne, ouverte à tous, sur la biodiversité et la politique **publique** d'aménagement du territoire des « trames vertes et bleues », une façon de préserver et restaurer globalement les équilibres naturels (Voir ci-dessous ***)

Pat : Il a une expérience de forestier professionnel en Belgique où il a œuvré pour un programme public d'exploitation forestière qui prend en compte le respect des équilibres d'une « forêt naturelle »

Michèle : On peut s'appuyer aussi sur la vision du Parc des Cévennes, les inviter à partager leurs connaissances et leur politique forestière. (ndlr) : il y a déjà des infos sur :

<https://www.cevennes-parcnational.fr/en/node/25>

Pat : Même chose pour le RAF (réseau alternative forestière, voir charte en annexe) et pour l'enquête sur une charte forestière du syndicat mixte « le Pays des Cévennes » (dont nous ne faisons pas partie, et qui ne correspond peut-être pas à nos aspirations)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdozekaEX_d4IsJrV7CrLepZIV4VBLEw4bbO9hKwDuhv12sQ/viewform

Catherine, Raymond, Jean-Marc et Serge évoquent la question de la diminution de l'eau (soit du fait du changement climatique, soit du fait des forêts qui ont pris la place des anciens espaces ouverts propices aux sources) et des politiques d'adaptation : choix d'essences mieux adaptées, entretien des espaces ouverts ... Une vision à long terme semble nécessaire (pas seulement l'entretien de l'existant)

Raymond : Il pointe la colonisation du « pin de mine » chez lui, suite au déboisement de la ligne EDF (couloir à semences).

Pat : il évoque rapidement le sujet de la « sécurité incendie »

Plusieurs personnes posent la question du choix qui a été fait de retirer les anciens « communaux » aux habitants pour leur bois de chauffage (à Elze, au Frontal et à Bournaves). Est-il possible de revenir en arrière ?

*** Mooc trame verte et bleue : formation en ligne gratuite sur biodiversité. Même si la formation est commencée, on peut encore s'y inscrire. La partie interactive (questions aux spécialistes, exercices corrigés...) est limitée dans le temps mais les documents, vidéos... restent disponibles plus longtemps :

<http://www.trameverteetbleue.fr/formation/mooc-trame-verte-bleue-formation-ligne-gratuite-ouverte-tous>

Deuxième sujet : les chemins

Catherine : Elle propose de faire un relevé complet des (anciens) chemins sur la commune. Recueillir les avis des habitants.

Pat : Il aimerait retrouver les anciens chemins qui relient les hameaux, motiver les gens à les entretenir.

Raymond : Il se souvient avoir ouvert avec d'autres l'ancien chemin de Elze à Lafigère il y a au moins 15 ans ; par contre la partie du Chassezac à Lafigère s'est totalement refermée, faute d'entretien et de marcheurs...

Pierre et Raymond regrettent que de plus en plus des pistes de 4X4 aient pris la place des anciens chemins pédestres, bien plus agréables et adaptés à la marche (par exemple au Mas de l'Ayre ou entre Elze et Les Aidons). Marcher dans des ornières d'engins forestiers est bien moins facile que sur une calade. Certaines calades ont été détruites pour tracer une piste dessus ou en travers.

Pierre : Il attire l'attention sur la valeur de ces calades. Est-il possible de ne plus les détruire ? Certains ouvrages anciens (murs, calades, passages d'eau) mériteraient d'être entretenus, avant qu'ils ne s'écroulent, ce qui demande de mettre en place des chantiers importants en main d'œuvre.

Catherine : Suite à la vente d'anciens chemins à des privés, certains chemins sont interrompus sur quelques hectomètres (privés) et continuent plus loin. Est-il possible de rétablir une continuité ?

Pierre : Il expose le travail du Pôle Pleine Nature, balisage et signalisation de parcours pédestres (Villefort au Mas de l'Ayre, à Malons, à Elze, aux Aidons) sur des sentiers préexistants (GR44, sentiers locaux). Il propose d'inviter à la prochaine réunion la responsable (Herminie Granier) et l'agent technique de la Comcom Mont-Lozère en vue d'une collaboration sur ces sentiers, pour leur entretien par exemple.

Avant la prochaine réunion : avancer sur les inventaires (forêts et chemins) et les connaissances.

Rendez-vous est pris pour la prochaine réunion le **lundi 22 Mars à 16h30**

Compte rendu rédigé par Catherine et Pierre